

**FONCTIONS DE LIAISON APRES PEINTURE DE FINITION
LEMENTS DE PRECONISATION ET DE REGLEMENTATION C**

Page 1/6

Sans restriction d'utilisation**SOMMAIRE**

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. TABLEAU D'ORIENTATION (CHOIX DU MODE DE FONCTION)	2
4. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTS MODES DE FONCTIONS	3
5. CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE FRANCE	4
ANNEXE	5
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
6.1. HISTORIQUE	6
6.2. DOCUMENTS CITÉS	6
6.3. EQUIVALENT À :	6
6.4. CONFORME À :	6
6.5. MOTS CLEFS	6

1.OBJET

La présente norme définit les caractéristiques s'appliquant aux différentes fonctions de liaisons réalisées après peinture de finition pour le collage des éléments de préconisation et de réglementation sur intérieur caisse y compris le compartiment moteur et le coffre.

Ce document doit être accompagné des normes B14 0100 et B74 0100 donnant les prescriptions générales pour la consultation des fournisseurs.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

La fonction est définie sur document par l'indice de la présente norme suivi du numéro correspondant au mode de fonction défini au paragraphe 4.

Exemple 1 : Cas d'une liaison temporaire.

COLLAGE ETIQUETTE "DEMARRAGE A CHAUD" SUR PARE-BRISE



Exemple 2 : Cas d'une liaison permanente en contact avec les fluides : huiles et carburants.

COLLAGE ELEMENT DE PRECONISATION SUR CARTER-CYLINDRE B14 1841//179/185

FONCTIONS LIAISON APRES PEINTURE-PRECO.	B14 1841	2/6
---	----------	-----

3.TABLEAU D'ORIENTATION (CHOIX DU MODE DE FONCTION)

Ce tableau a pour but l'orientation du concepteur vers le mode de fonction répondant aux exigences essentielles pour le type de liaison qu'il aura retenu.

EXIGENCES ESSENTIELLES	MODE DE FONCTION						
	LIAISON TEMP. (1)	LIAISON PERMANENTE (2)					
	175	177	179	181	183	185	187
	LIAISON PERMANENTE INDESTRUCTIBLE (3)						
	-	178	180	182	184	186	188
LOCALISATION :							
- HABITACLE ET COFFRE	X	X					
- COMPARTIMENT MOTEUR			X	X	X	X	X
AMBIANCES :							
- THERMIQUE	X	X	X	X	X	X	X
- CLIMATIQUE	X	X	X	X	X	X	X
- CARBURANTS			X				
- FLUIDES HYDRAULIQUES				X			
- FLUIDES DE REFROIDISSEMENT					X		
- LUBRIFIANTS (HUILES ET GRAISSES)						X	
- ACIDE SULFURIQUE							X
- PRODUITS DE PROTECTION			X	X	X	X	X
- AUTRES	X	X	X	X	X	X	X

(1) La LIAISON TEMPORAIRE s'applique aux éléments de préconisation et de réglementation collés sur intérieur caisse et qui sont généralement enlevés avant livraison du véhicule au client.

Dans ce cas, les éléments doivent pouvoir s'enlever intégralement sans laisser de traces de colles ou d'adhésifs sur les supports receveurs.

(2) La LIAISON PERMANENTE s'applique aux éléments de préconisation et de réglementation collés définitivement sur intérieur caisse.

(3) La LIAISON PERMANENTE INDESTRUCTIBLE s'applique aux éléments de préconisation et de réglementation dont toute tentative d'enlèvement entraîne leur destruction fragmentaire (type d'étiquette antivandalisme).